



Bienvenue au cabinet médical 'Onspraktijk'! Nous sommes heureux de vous donner toutes les informations nécessaires sur notre fonctionnement.

'Onspraktijk' travaille sur une base forfaitaire. Cela signifie qu'après votre inscription, nous recevons un montant mensuel fixe de votre mutuel. Vous n'avez plus rien à payer pour vos consultations chez notre médecin généraliste, infirmier, service social ou professionnel de santé. Votre inscription est également gratuite.

Vous vous engagez à venir à 'Onspraktijk' pour vos soins médicaux. Si vous allez chez un autre médecin généraliste ou infirmier, vous ne serez pas remboursé de ces soins par la mutualité. Après tout, vous êtes membre de 'Onspraktijk'.

Nos médecins sont Joke Bernagie, Goedele Mertens et Nicholas Willems (médecin généraliste en formation, Haio).

Notre infirmier est Hendrik Roelandt.

Jan Rymen est responsable des services sociaux.

Notre professionnel de soins de santé est Jelta Temmerman.

Heures d'ouverture

'Onspraktijk' est ouvert tous les jours ouvrables de 8h00 à 18h00. Vous pouvez toujours nous appeler au 03/550.00.16. Vous pouvez également consulter notre site web sur www.onspraktijk.be

Domaine d'activité

Toute personne habitant et domicilié à Wilrijk (code postal 2610) peut s'inscrire chez nous. Les consultations à 'Onspraktijk' sont uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le médecin tous les jours ouvrables entre 08h00 et 12h00 au 03/550.00.16 ou via notre site web. Un rendez-vous avec les services infirmiers ou sociaux se fait toujours par l'intermédiaire du médecin.

Visite à domicile

Vous pouvez demander une visite à domicile si vous êtes trop malade pour venir au cabinet. Appelez nous au 03/550.00.16 avant 10h00.



Médecin de garde

Si vous avez besoin d'un médecin en urgence et 'Onspraktijk' est fermé, vous pouvez faire appel au médecin de garde ou au poste de médecine générale en dehors des heures d'ouverture.

Le médecin de garde travaille du lundi au jeudi de 18h00 à 8h00 au 03/828.09.09.

Vous pouvez aller au Huisartsenwachtpost Zuid du vendredi soir 18h00 jusqu'au lundi matin 8h00. Il est situé à Goedetijdstraat 140, à 2660 Hoboken, 03/828.09.09. Vous payez uniquement le ticket modérateur de votre consultation au poste de garde.

Désinscription

Vous pouvez annuler votre inscription à tout moment. Pour cela, vous devez signer un document de désinscription. Nous faisons ça par rendez-vous, Onspraktijk vzw Michel Wittockstraat 1 B202 2610 Wilrijk tél. 03/550.00.16

Déménagement

La zone d'action de 'Onspraktijk' est limitée à Wilrijk. Toute personne qui est domicilié dans la zone avec le code postal 2610 peut s'inscrire chez nous. Lorsque vous déménagez dans une autre commune ou un autre district, vous devez vous désinscrire.

Consultations à l'hôpital ou chez un spécialiste

Ces consultations ne sont pas comprises dans le forfait. Vous payez simplement vous-même ces consultations, après vous êtes remboursé par la mutuel. Vous pouvez donner les coordonnées de notre centre à votre spécialiste.

Recherche en laboratoire

Pas de changement non plus. Vous payez vous-même ces factures et votre mutuel interviendra dans les frais.

Hospitalisation

Si vous êtes hospitalisé, vous devez informer immédiatement 'Onspraktijk'. De cette façon, nous pouvons vous suivre. Si vous sortez de l'hôpital et que vous avez encore besoin de soins à domicile,



'Onspraktijk' s'en chargera. Vous devez payer vous-même les soins infirmiers à domicile par un service externe.

Quoi faire si vous **êtes en déplacement dans le pays ou à l'étranger** et vous avez besoin de soins médicaux ?

- en Belgique : Vous allez chez le médecin local. Vous payez le médecin généraliste et 'Onspraktijk' vous rembourse la part qui est facturée à la mutuel. Vous payez vous-même le ticket modérateur.

- à l'étranger : 'Onspraktijk' n'intervient pas dans les frais médicaux. Quand vous partez en voyage à l'étranger, renseignez-vous chez votre mutuel sur la 'World Assistance Card' pour obtenir facilement les soins médicaux en cas de besoin.

Secret professionnel

Tous les employés respectent le devoir de confidentialité et de secret professionnel et traitent toujours les informations de manière confidentielle.

Collaboration

Les prestataires de soins de 'Onspraktijk' veulent prodiguer des soins de qualité à tous les patients et traiter chacun avec respect. Parce que cela fonctionne dans les deux sens, nous demandons à tous les patients de respecter également un certain nombre de règles concernant 'Onspraktijk' :

- Soyez à l'heure à votre rendez-vous.
- Informez 'Onspraktijk' si vous ne pouvez pas être présent.
De cette façon, nous pouvons aider quelqu'un d'autre et éviter des temps d'attente plus longs.
- Une consultation peut parfois se terminer plus tard que prévu.
Par conséquent, soyez patient et faites preuve de compréhension si vous devez attendre un peu.
- Approchez tout le monde gentiment et correctement. Il n'y a pas de place pour des remarques discriminatoires ou des comportements agressifs dans 'Onspraktijk'